

L'Université de Lille souhaite contribuer par cet appel à soutien au développement de productions scientifiques de haut niveau et visibles à l'international.

Le soutien porte sur :

1-La révision de la traduction pour des articles proposés à des revues internationales de haut niveau ou des ouvrages proposés à des éditeurs internationaux renommés. La traduction directe n'est pas éligible.

2-Les frais d'édition pour des ouvrages proposés à des maisons d'édition et/ou presses universitaires. Dans le cadre du partenariat avec les Presses Universitaires du Septentrion (PUS), une priorité sera donnée aux demandes les impliquant. Dans le cas contraire, le choix d'une autre maison d'édition ou presses universitaires devra être justifié.

3-Les actes de colloques organisés par ULille et incluant plus de 30% de personnels d'ULille parmi les auteurs. Les auteurs pourront être des personnels titulaires ou non titulaires des unités de recherche d'ULille.

Seront retenus en priorité les projets portés par des jeunes chercheurs (titulaires depuis moins de 5 ans).

Pour ces 3 volets, le montant de l'aide sera au maximum de 50% du montant total.

Le devis de l'éditeur ou du traducteur devra être fourni.

**L'enveloppe annuelle allouée à cet appel à soutien (pour les deux sessions 2026) est de 40 k€. Les crédits devront impérativement être consommés sur l'exercice 2026.**

### **Candidature**

Les demandes sont à saisir via l'application : <https://appel-a-projet-interne.univ-lille.fr/>

### **Calendrier de la seconde session de l'appel à soutien :**

L'application de saisie des demandes sera ouverte à compter du **29 septembre 2025**.

Fermeture de l'application : **27 octobre 2025 minuit**.

**Navettes entre les porteurs et la Direction d'Appui à la Recherche : du 28/10/2025 au 07/11/2025**

**Transmission des demandes aux élus du CS : 10/11/2025**

Passage en Conseil scientifique du **20 novembre 2025**

**Le n° ORCID est obligatoire pour la saisie des demandes.**

**Un avis du DU accompagné, en cas de candidatures multiples de l'unité, d'un classement devra impérativement être déposé sur l'application avant la clôture de l'appel.**

Pour toute question, la Direction d'Appui à la Recherche est à votre disposition :

Marie Lemoine (03.62.26.80.92) - dar-structurespartenariats@univ-lille.fr